Burundi : la Cour suprême fait le bilan des infractions en période électorale

@rib News, 09/07/2010 â€“ Source XinhuaLe secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la Cour suprÃªme du Burundi GÃ©rard Rugemintwaza animÃ© vendredi un point de presse dans lequel il a dressÃ© le bilan des infractions commises en pÃ©riode Ã©lectorale et les condamnations prononcÃ©es.De ce bilan, il ressort que la plupart des infractions sont en rapport avec la violation du code Ã©lectoral. Ces infractions ont Ã©tÃ© classÃ©es sans suite pour paiement dâ€™amende transactionnelle dans les parquets de Kayanza, Kirundo, Ngozi, Karusi, Cankuzo, Bubanza,Makamba, Muramvya, Bururi, Mwaro et en Mairie de Bujumbura oÃ¹ lâ€™on a enregistrÃ© 29 cas de telles infractions.
Dâ€™autres infractions sont dâ€™ordre pÃ©nal et concernent par exemple la dÃ©tention illÃ©gale dâ€™armes, le lancement d lâ€™atteinte Ã la sÃ»retÃ© de lâ€™Etat, lâ€™incendie des permanences des partis, la tentative dâ€™assassinat et la participa mouvement insurrectionnel.Les condamnations dÃ©jÃ prononcÃ©es concernent la dÃ©tention illÃ©gale dâ€™armes avec tenta dâ€™assassinat au parquet de Ruyigi oÃ¹ le prÃ©venu a Ã©tÃ© condamnÃ© Ã 15 ans de servitude pÃ©nale.Dâ€™autres cas dâ€™infractions ont soit Ã©tÃ© transmis au parquet gÃ©nÃ©ral, soit Ã lâ€™auditorat militaire ou sont encore en cours dâ€™in total 83 cas dâ€™infractions ont Ã©tÃ© enregistrÃ©s pendant la pÃ©riode Ã©lectorale au Burundi et leurs dossiers ont Ã©tÃ© conformÃ©ment Ã lâ€™appel qui avait Ã©tÃ© lancÃ© par le gouvernement burundais le 23 juin.